N°	21	05	04

Département de Loire-Atlantique

Arrondissement de Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

Date de convocation

20 mai 2021

Date du Conseil Municipal

26 MAI 2021

Nombre de conseillers

En exercice 33

Présents----29

Votants -----33

Reçu à la Sous-Préfecture de Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude PELLETEUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un,
Le vingt-six mai, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, RAHER, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, TESSON, GILLET, JARDIN, CAUCHY, BOUYER, DAGUIZE, CHUPIN, MORVAN, GUINCHE, ALLANIC, SIGUIER, CAZIN, PRUKOP, DOUCHIN, LE FLEM, JOUBERT, DIVOUX, NICOSIA, BELLIOT, FRAUX.

A l'exception de :
Madame MANENT qui a donné pouvoir à Madame CHUPIN.
Madame GARRIDO qui a donné pouvoir à Madame GUINCHE.
Monsieur DUPONT-BELOEIL qui a donné pouvoir à Madame PRUKOP.
Madame ROBERT qui a donné pouvoir à Monsieur JOUBERT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame DESSAUVAGES est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

4/ EXERCICE 2021 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES « QUAI DES ARTS » ET « ENERGIES RENOUVELABLES » – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 – APPROBATION – VERSEMENT D'UNE AVANCE DU BUDGET PRINCIPAL VERS LE BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES »

RAPPORTEUR : Monsieur RAHER, conseiller municipal délégué

EXPOSE :

Le budget supplémentaire présente un triple objet :
- La reprise des résultats et des restes à réaliser tels que constatés au compte administratif 2020.
- La prise en compte des notifications officielles intervenues depuis le vote du budget primitif 2021.
- L'intégration d'ajustements de crédits prenant la forme de virements de crédits entre chapitres budgétaires ou d'inscriptions nouvelles.

Les trois budgets sont concernés par le budget supplémentaire.

Pour le budget principal :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 011	Charges à caractère général	22 366,00	chap. 74	Dotations et participations	6 846,00
chap. 67	Charges exceptionnelles	62 400,00	chap. 77	Produits exceptionnels	23 000,00
			chap. 002	Résultat de fonctionnement reporté	2 798 538,65
	Total Dépenses réelles	**84 766,00**		**Total Recettes réelles**	**2 828 384,65**
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 042	Transferts entre sections	470 000,00	chap. 042	Transferts entre sections	92 500,00
chap. 023	Virement à la section d'investissement	2 366 118,65			
	Total Dépenses d'ordre	**2 836 118,65**		**Total Recettes d'ordre**	**92 500,00**
	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 920 884,65		TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 920 884,65
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 20	Immobilisations incorporelles	203 100,99	chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	2 945 198,50
chap. 204	Subventions d'équipement versées	222 404,78	chap. 13	Subventions d' investissement reçues	517 130,03
chap. 21	Immobilisations corporelles	2 761 767,02	chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	-2 452 729,00
chap. 23	Immobilisations en cours	141 659,48	chap. 23	Immobilisations en cours	100 000,00
chap. 27	Autres immobilisations financières	10 000,00	chap. 27	Autres immobilisations financières	2 500,00
chap. 020	Dépenses imprévues	721 625,14	chap. 024	Produits des cessions d'immobilisations	60 000,00
			chap. 001	Excédent d'investissement reporté	144 859,23
	Total Dépenses réelles	**4 060 577,41**		**Total Recettes réelles**	**1 316 958,76**
OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION					
chap. 041	Transferts à l' intérieur de la section	30 000,00	chap. 041	Transferts à l' intérieur de la section	30 000,00
	Total Dépenses d'ordre	**30 000**		**Total Recettes d'ordre**	**30 000**
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 040	Transferts entre sections	92 500,00	chap. 040	Transferts entre sections	470 000,00
			chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	2 366 118,65
	Total Dépenses d'ordre	**92 500,00**		**Total Recettes d'ordre**	**2 836 118,65**
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	4 183 077,41		TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	4 183 077,41

<u>En fonctionnement</u> :

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 921 K€.

Les recettes de fonctionnement sont principalement composées :
- d'une partie du résultat 2020 (2 799 K€),
- de la notification de la dotation forfaitaire (+ 3 K€), des allocations compensatrices de fiscalité (+ 4 K€) et d'une refacturation de dépenses (23 K€).

Des recettes d'ordre de 93 K€ sont prévues au titre de reprise d'amortissements de biens.

Quant aux dépenses réelles de fonctionnement, les restes à réaliser de 2020 (22 K€) sont intégrés au stade du budget supplémentaire 2021.
Aussi, 62 K€ sont inscrits au titre de dépenses exceptionnelles, dont 36 K€ d'annulation de titres sur exercices antérieurs (contentieux de droit d'enregistrement entre un tiers et l'administration fiscale datant de 2012) et 23 K€ de travaux de sécurisation dans le cadre d'un arrêté de péril.

Les dépenses d'ordre sont abondées à hauteur de 470 K€ correspondant à un complément de crédits pour les dotations aux amortissements ainsi qu'aux régularisations effectuées dans le cadre de la nécessaire mise à jour de l'inventaire, tel que soulignée par la Chambre Régionale des Comptes en 2019.

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par l'amélioration du virement à la section d'investissement de 2 366 K€ (chapitre 023).

En investissement :

Le budget supplémentaire reprend, pour l'essentiel, en dépenses :
- les restes à réaliser (3 084 K€),
- des crédits complémentaires pour les avances sur marchés publics (+ 100 K€),
- des acquisitions de matériels pour la restauration municipale (50 K€), des travaux d'extension électriques (24 K€) ou des compléments de crédits pour solder le marché du viaduc du port de plaisance (60 K€),
- une avance du budget principal au budget annexe « Energies Renouvelables » (10 K€).

Quant aux recettes, elles sont constituées :
- de l'affectation du résultat 2020 pour 3 000 K€,
- des restes à réaliser (292 K€),
- de l'excédent d'investissement (145 K€),
- de l'attribution de subventions pour la renaturation de l'espace dunaire (DSIL : 125 K€) et pour les études environnementales du port réalisées en 2020 (Conseil Départemental :100 K€),
- du FCTVA tel qu'issu de la notification (- 55 K€),
- la cession de 6 places de parking de la résidence Mandragore (60 K€),
- des crédits complémentaires pour le remboursement des avances sur marchés publics (+ 100 K€).

Des crédits sont également prévus pour des opérations d'ordre comme les amortissements (470 K€ en recettes et 93 K€ en dépenses) ou le transfert d'immobilisations entre chapitres budgétaires (30 K€).

Comme évoqué au stade des orientations budgétaires, l'emprunt d'équilibre inscrit au BP 2021 est totalement annulé (- 2 453 K€) du fait de la reprise des résultats 2020.

L'équilibre de la section d'investissement est assuré par l'inscription de crédits aux chapitres « dépenses imprévues » à hauteur de 722 K€.

Pour le budget annexe Quai des Arts :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	chap. 74	Dotations et participations	8 000,00
chap. 022	Dépenses imprévues	28 914,54	chap. 002	Résultat de fonctionnement	35 914,54
	Total Dépenses réelles	**43 914,54**		**Total Recettes réelles**	**43 914,54**
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 042	Transfert entre sections	0,00	chap. 042	Transfert entre sections	0,00
	Total Dépenses d'ordre	**0,00**		**Total Recettes d'ordre**	**0,00**
	TOTAL SECTION	43 914,54		TOTAL SECTION	43 914,54
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 21	Immobilisations corporelles	440,00	chap. 13	Subventions d' investissement reçues	
chap. 23	Immobilisations en cours	307 073,62	chap. 001	Résultat d'investissement	307 513,62
	Total Dépenses réelles	**307 513,62**		**Total Recettes réelles**	**307 513,62**
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 040	Transfert entre sections	0,00	chap. 040	Transfert entre sections	0,00
	Total dépenses d'ordre	**0,00**		**Total Recettes d'ordre**	**0,00**
	TOTAL SECTION	307 513,62		TOTAL SECTION	307 513,62

Comme pour le budget principal, ce budget supplémentaire reprend les restes à réaliser et résultats 2020, soit des excédents de fonctionnement de 36 K€ et d'investissement de 307 K€.
La Région Pays de la Loire soutient les établissements culturels durement touchés par la crise sanitaire et a ainsi octroyé 8 K€ de subvention à Quai des Arts.

Il est à noter que 15 K€ de crédits sont inscrits en dépenses afin de rembourser les usagers qui ont vu les spectacles auxquels ils devaient participer être annulés.

L'équilibre des sections est assuré par l'inscription de dépenses imprévues en fonctionnement (29 K€) et par des crédits n'ayant pas vocation à être réalisés en section d'investissement (307 K€).

Pour le budget annexe Energies Renouvelables :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 011	Charges à caractère général **Total Dépenses réelles**	2 500,00 **2 500,00**	chap. 70	Produits des services et du domaine **Total Recettes réelles**	0,00 **0,00**
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 042 chap. 023	Transfert entre sections Virement à la section d'investissement **Total Dépenses d'ordre**	0,00 -2 500,00 **-2 500,00**	chap. 042	Transfert entre sections **Total Recettes d'ordre**	**0,00**
	TOTAL SECTION	0,00		TOTAL SECTION	0,00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 21 Chap. 16	Immobilisations corporelles Emprunts et dettes assimilées **Total Dépenses réelles**	5 000,00 2 500,00 **7 500,00**	Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées **Total Recettes réelles**	10 000,00 **10 000,00**
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 040	Transfert entre sections **Total dépenses d'ordre**	 **0,00**	chap. 040 chap. 021	Transfert entre sections Virement de la section de fonctionnement **Total Recettes d'ordre**	0,00 -2 500,00 **-2 500,00**
	TOTAL SECTION	7 500,00		TOTAL SECTION	7 500,00

En dépense, Il convient d'inscrire 2,5 K€ de compléments de crédits pour des opérations de nettoyage des panneaux ainsi que 5 K€ pour l'acquisition de matériel (onduleur).

Ces opérations sont financées par une diminution de l'autofinancement et par une avance du budget principal. Cette dernière sera remboursée ultérieurement et en fonction du niveau de production des panneaux solaires.

DELIBERATION :

⇨Vu le Code général des collectivités territoriales,
⇨Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M4 prévoyant la possibilité de procéder à des décisions modificatives du budget,
⇨Vu la délibération n°20.12.08 du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2020 approuvant le budget primitif 2021,
⇨Vu la délibération n°21.05.02 du Conseil Municipal en date du 26 mai 2021 approuvant le compte administratif 2020,
⇨Vu la délibération n°21.05.03 du Conseil Municipal en date du 26 mai 2021 d'affectation des résultats de l'exercice 2020,
⇨Vu l'avis de la Commission finances et affaires générales en date du 19 mai 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal,

- Approuve le budget supplémentaire de l'exercice 2021, pour le budget principal et les budgets annexes « Quai des Arts » et « Energies Renouvelables », section par section, sans vote formel sur chacun des chapitres comme suit :

Pour le budget principal :

- La section de fonctionnement, s'équilibre en dépenses et recettes à 2 920 884,65 €, approbation par 27 votes pour et 6 abstentions (Monsieur JOUBERT, Madame DIVOUX, Monsieur NICOSIA, Madame ROBERT, Monsieur BELLIOT, Madame FRAUX),
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 4 183 077,41 €, approbation par 27 votes pour et 6 abstentions (Monsieur JOUBERT, Madame DIVOUX, Monsieur NICOSIA, Madame ROBERT, Monsieur BELLIOT, Madame FRAUX),

Pour le budget annexe « Quai des Arts » :

- La section de fonctionnement, s'équilibre en dépenses et recettes à 43 914,54 €, approbation à l'unanimité,
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 307 513,62 €, approbation à l'unanimité,

Pour le budget annexe « Energies Renouvelables » :

- La section de fonctionnement, s'équilibre en dépenses et recettes à 0 €, approbation par 27 votes pour et 6 abstentions (Monsieur JOUBERT, Madame DIVOUX, Monsieur NICOSIA, Madame ROBERT, Monsieur BELLIOT, Madame FRAUX),
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 7 500 €, approbation par 27 votes pour et 6 abstentions (Monsieur JOUBERT, Madame DIVOUX, Monsieur NICOSIA, Madame ROBERT, Monsieur BELLIOT, Madame FRAUX),

Le Conseil Municipal, par 27 votes pour et 6 abstentions (Monsieur JOUBERT, Madame DIVOUX, Monsieur NICOSIA, Madame ROBERT, Monsieur BELLIOT, Madame FRAUX),

- Décide le versement d'une avance remboursable par le budget principal au budget annexe « Energies Renouvelables » pour un montant de 10 000 €.
- Précise que l'avance sera remboursée par les excédents de recettes générées par la vente d'électricité.
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE PORNICHET LOIRE-ATLAN

Jean-Claude PELLETEUR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.